

Projet de deuxième Stratégie wallonne de développement durable

Consultation publique

Présentation des résultats

21 juin 2016

Secrétariat général
Département du Développement durable



Table des matières

1. Démarche participative	3
2. Analyse des résultats : méthodologie	3
3. Principaux résultats issus de la consultation publique	4
3.1. Nombre et identification des répondants.....	4
3.1.1. <i>Citoyens</i>	5
3.1.2. <i>Organisations</i>	7
3.2. Connaissance de la consultation.....	9
3.3. Avis sur le projet de stratégie wallonne de développement dans son ensemble	9
3.4. Commentaires sur la vision	11
3.5. Commentaires sur le plan d'actions	11
3.5.1. <i>Avis général</i>	11
3.5.2. <i>Axe 1 : Autonomie en alimentation</i>	13
3.5.3. <i>Axe 2 : Autonomie en énergie</i>	15
3.5.4. <i>Axe 3 : Autonomie en ressources</i>	16
3.5.5. <i>Axe 4 : Transversal</i>	18

1. Démarche participative

Le **décret du 27 juin 2013**, relatif à la Stratégie wallonne de développement durable définit celle-ci comme « *un document d'orientation et d'actions visant à encourager à l'initiative et à la cohérence en matière de développement durable dans les politiques publiques de la Région wallonne* » (article 2, alinéa 2 du décret). Le décret prévoit que chaque nouveau Gouvernement adopte une telle stratégie

Celle-ci doit ainsi fixer les lignes politiques jugées prioritaires par le Gouvernement (pour la durée d'une législature) pour accélérer la transition de la Wallonie vers un développement durable.

Le **projet de 2^{ème} stratégie wallonne de développement durable** a été adopté en première lecture par le Gouvernement wallon le 3 décembre 2015.

Ce projet a ensuite été soumis à **l'avis des organes consultatifs** que sont le Conseil économique et social de la Wallonie (CESW), le Conseil wallon de l'environnement pour le développement durable (CWEDD) et l'Union wallonne des villes et des communes (UWVC).

Au-delà de ce processus de consultation officiel prévu par le décret, le ministre wallon de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire, de la Mobilité et des Transports et du Bien-être animal, en charge du Développement durable a souhaité organiser une consultation publique destinée à l'ensemble des citoyens et organisations.

Cette **consultation** s'est déroulée du 23 février au 1^{er} mai 2016. Elle a été organisée au moyen d'un questionnaire en ligne sur le portail wallonie.be et portait sur les parties « vision » (chapitre 1) et « plan d'actions » (chapitre 4) du projet de stratégie.

Ajoutons par ailleurs que ce processus de consultation s'est clôturé par un **Parlement Jeunesse**, première initiative du genre en Wallonie, qui a rassemblé 55 étudiants d'universités et hautes écoles. Cet évènement, organisé le 2 mai 2016, a permis de dégager huit propositions votées par les jeunes qui ont été intégrées aux avis reçus.

2. Analyse des résultats : méthodologie

Le département du Développement durable du Service Public de Wallonie a été chargé d'analyser l'ensemble des contributions reçues dans le cadre de la consultation publique.

Le questionnaire en ligne contenait des questions fermées et des questions ouvertes.

Les questions fermées portaient sur le profil du répondant et sur son avis par rapport à certains éléments de la stratégie. Pour ce dernier point, plusieurs options lui étaient proposées sous la forme de choix multiples. Les réponses à ces questions fermées ont fait l'objet d'un traitement statistique et sont présentées dans la 3^{ème} partie de ce rapport.

Les questions ouvertes portaient quant à elle sur le contenu de la vision et du plan d'actions du projet de stratégie wallonne de développement durable. Pour traiter toutes les réponses à ces questions, c'est une analyse qualitative qui a été menée. Pratiquement, les réponses ont été rassemblées par sujet dans un premier temps et puis regroupées entre elles quant elles avaient un contenu similaire. Ensuite, chaque groupe de remarques a été analysé et plusieurs cas de figure ont été dégagés selon que les réponses portaient sur la vision ou sur les actions.

Sur la vision :

- certaines remarques/suggestions étaient relatives à la portée de la vision dans son ensemble et nécessitaient une clarification quant au statut et à la fonction de la vision au sein de la stratégie ;
- certaines remarques/suggestions constituaient des propositions d'actions et ne pouvaient donc être prises en compte dans ce chapitre.
- certaines remarques/suggestions portaient sur des thématiques spécifiques de la vision qui pouvaient mener à des précisions et/ou reformulations du texte qui ont été soumises au Gouvernement wallon ;

Sur le plan d'actions :

- certaines remarques/suggestions étaient relatives à des compétences qui ne relevaient pas de la Wallonie et ne pouvaient donc pas être prises en compte ;
- certaines remarques/suggestions relevaient de la mise en œuvre des actions et n'entraînaient donc pas de modification au niveau de la formulation des actions ;
- certaines remarques/suggestions étaient relatives à des matières non couvertes par le contenu du plan d'actions de la stratégie ;
- certaines remarques/suggestions entraient bien dans le cadre de la stratégie wallonne de développement durable et ont été soumises au Gouvernement wallon.

3. Principaux résultats issus de la consultation publique

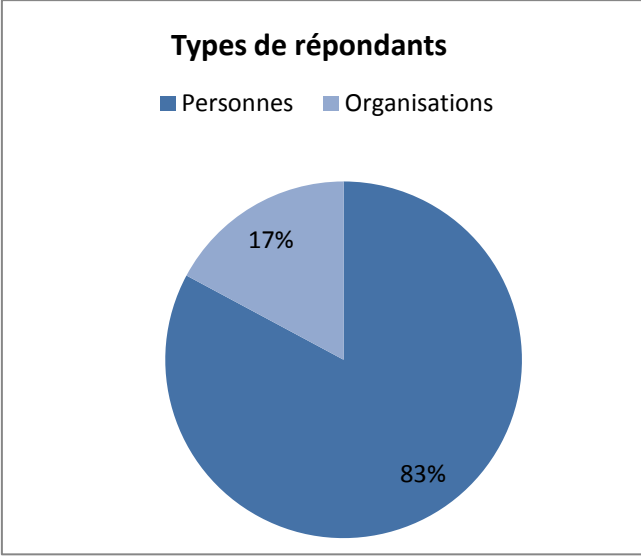
La partie 3 de ce rapport décrit principalement les résultats issus des questions fermées, mais aussi les grandes tendances observées dans les commentaires et suggestions faites dans les questions ouvertes.

3.1. Nombre et identification des répondants

Au total, **250 contributions** ont été reçues de la part de citoyens et associations diverses :

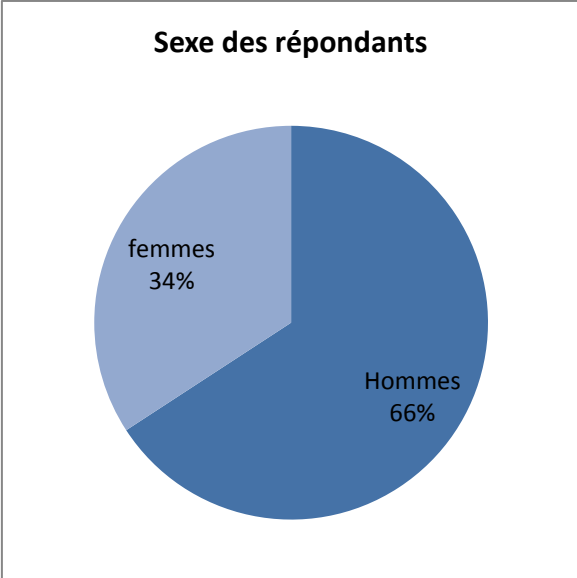
- 233 contributions sous la forme du formulaire électronique, dont 193 provenant de citoyens et 40 d'organisations diverses ;
- 11 associations et 6 citoyens ont également transmis une contribution écrite soit distincte soit complémentaire à une contribution électronique

Remarque : Les réponses hors questionnaire électronique n'ont pas fait l'objet du traitement statistique mais ont bien été intégrées au sein de l'analyse des questions ouvertes auxquelles elles contribuaient.

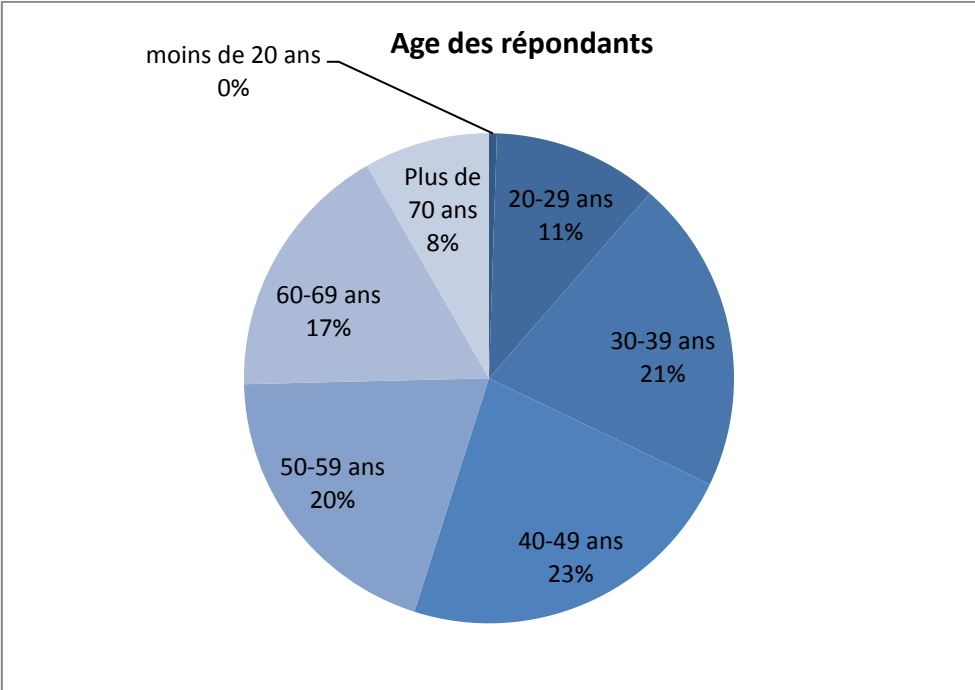


3.1.1. Citoyens

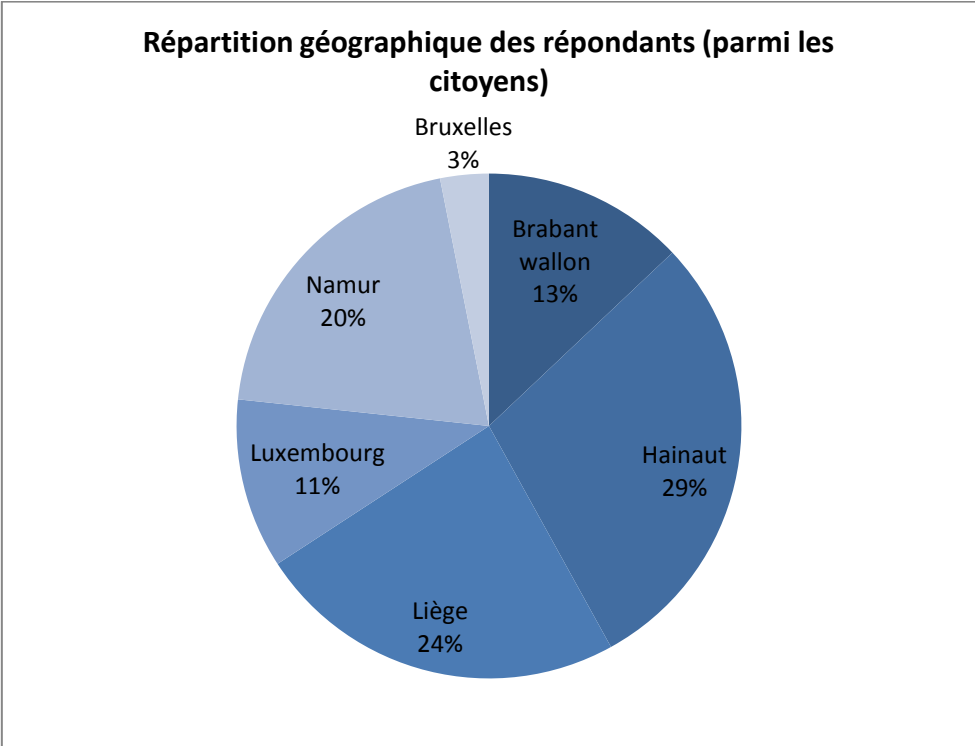
Parmi les répondants en qualité de citoyens, deux tiers sont des hommes contre un tiers de femmes.



Toutes les tranches d'âge sont représentées, avec une majorité de répondants entre 40 et 49 ans et une minorité de répondants âgés de moins de 20 ans (une seule personne).

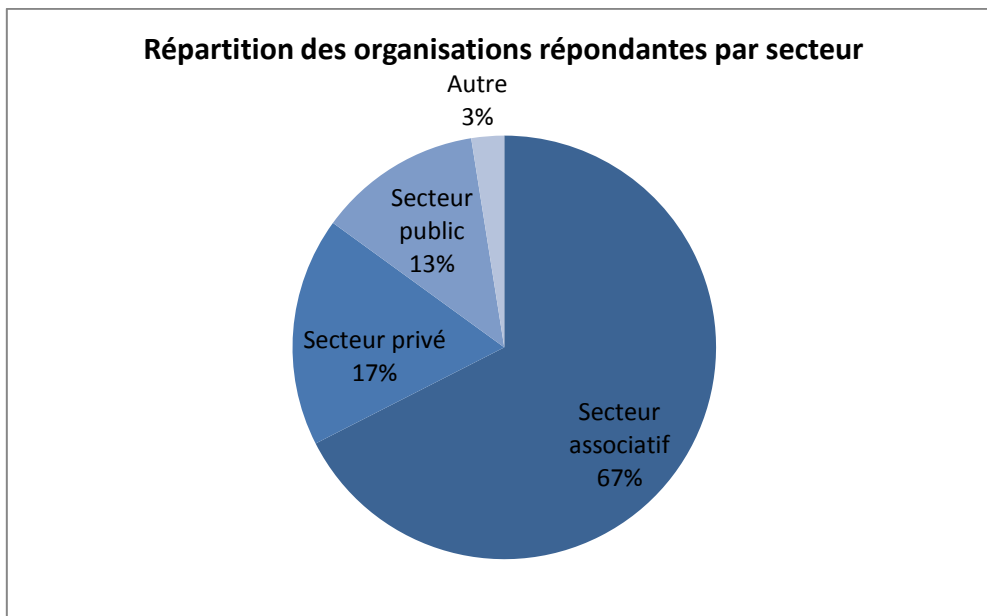


Au niveau du domicile des répondants, les cinq provinces wallonnes sont représentées, de même que Bruxelles.

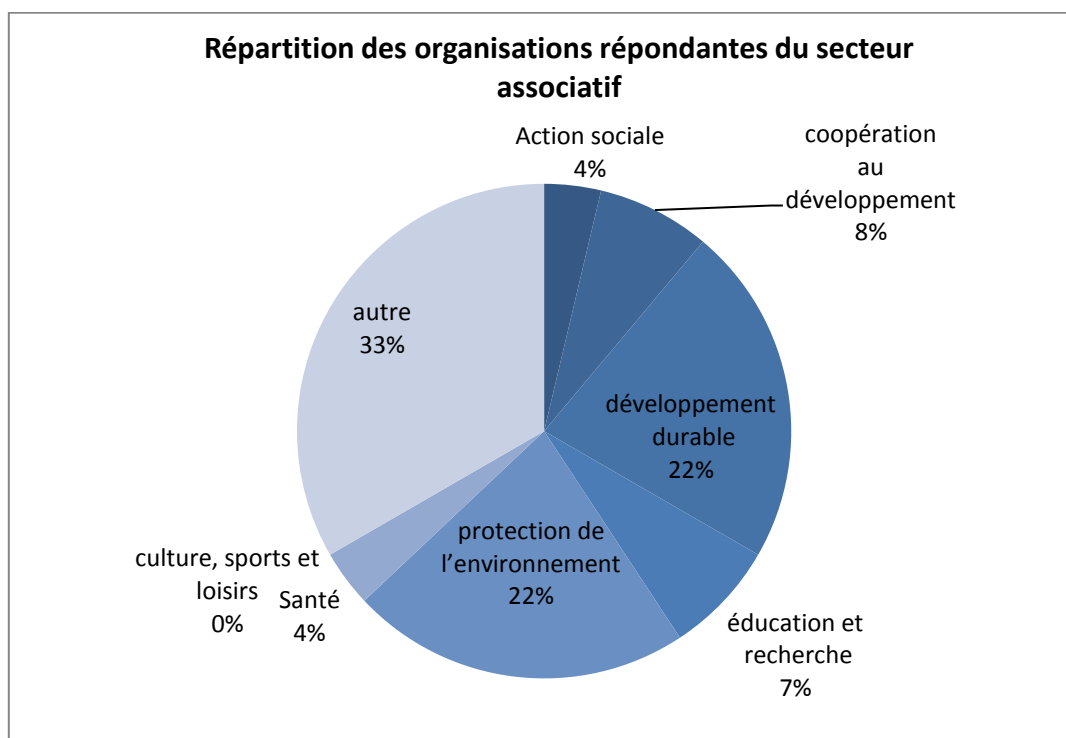


3.1.2. Organisations

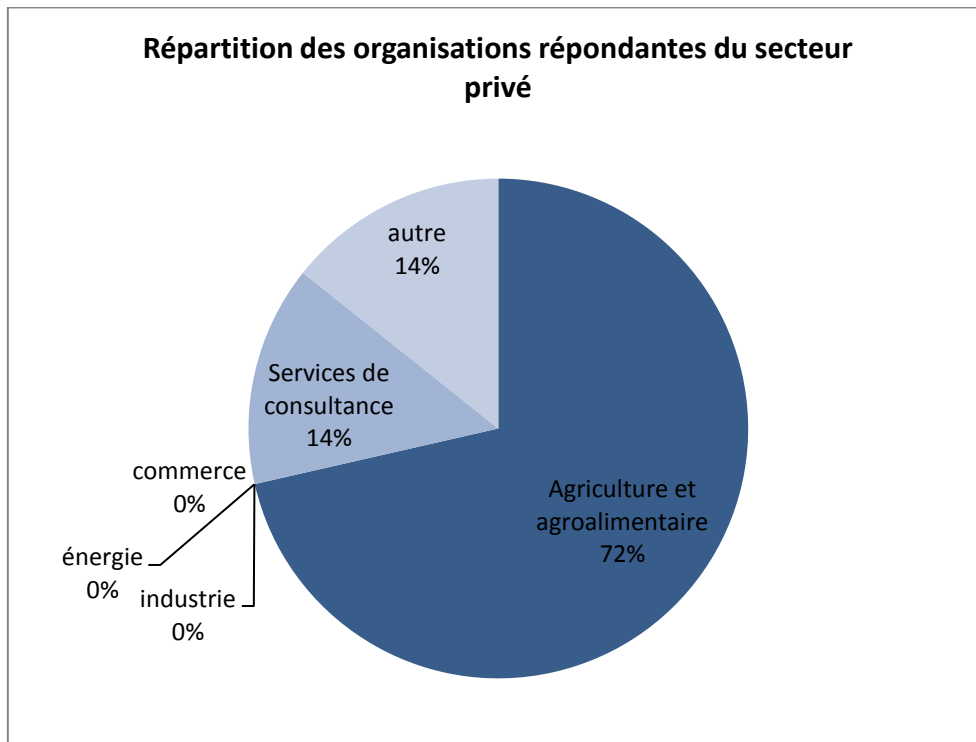
La majorité des organisations qui ont participé à la consultation sont issues du secteur associatif. Le secteur privé et le secteur public sont représentés dans une moindre mesure.



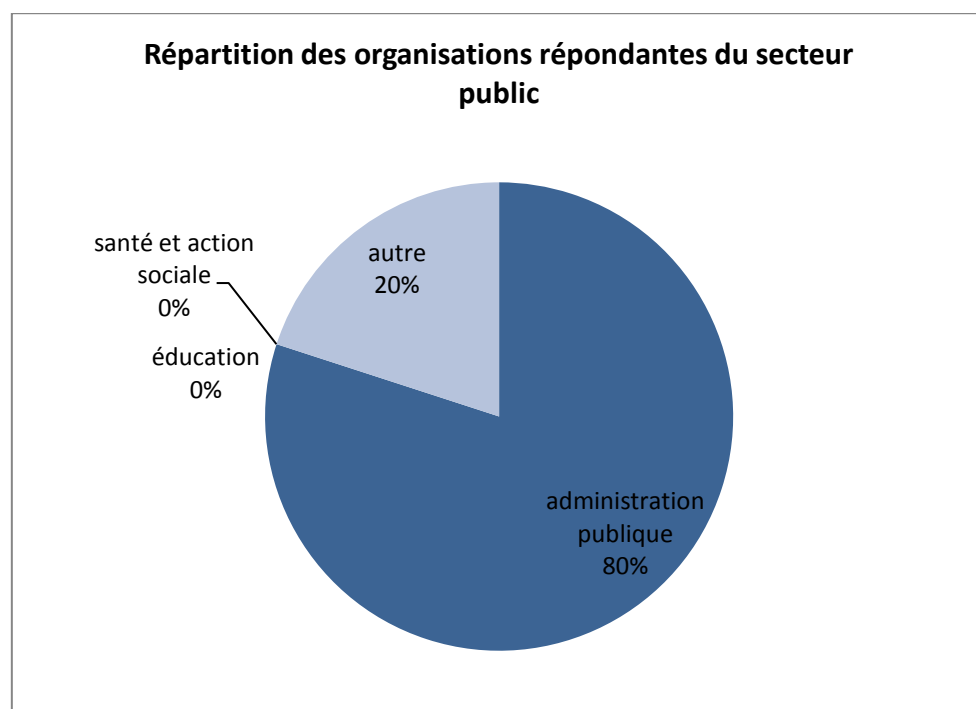
Plus précisément, les associations répondantes sont actives dans le secteur du développement durable et de la protection de l'environnement, mais aussi de la coopération au développement, l'éducation et la recherche, la santé, l'action sociale et autres (économie sociale, patrimoine et aménagement du territoire, mobilité, finance responsable et solidaire, défense des consommateurs).



Au niveau du secteur privé, sont représentés les secteurs agro-alimentaire et de la ruralité, de la consultance et de la construction.

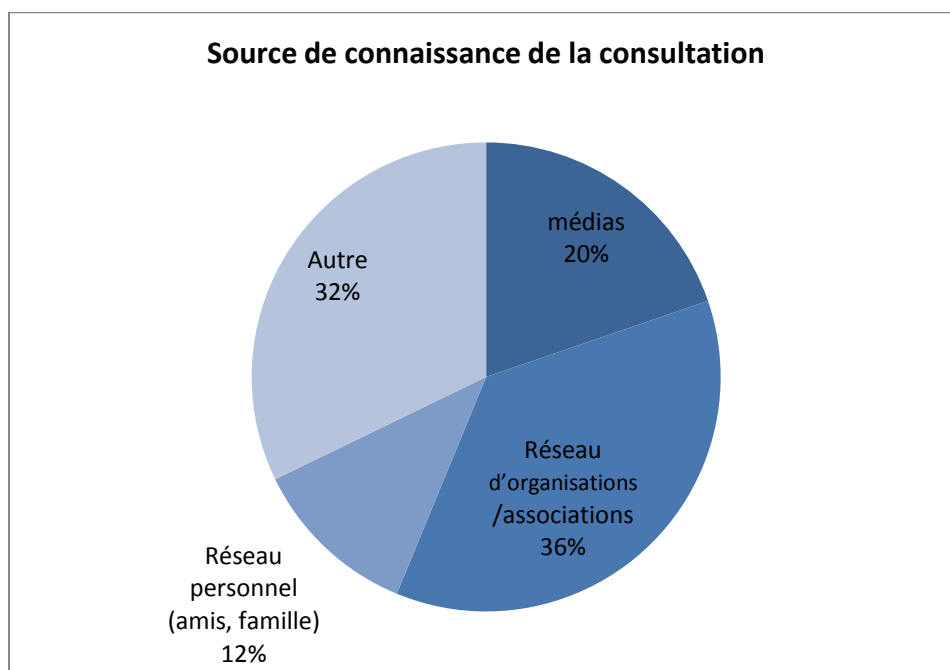


Les quelques répondants du secteur public sont des administrations et agences publiques.



3.2. Connaissance de la consultation

Les répondants ont eu connaissance de la consultation soit via leur réseau professionnel ou personnel soit via les mails en provenance du cabinet du Ministre Di Antonio, les réseaux sociaux et autres médias.



3.3. Avis sur le projet de stratégie wallonne de développement dans son ensemble

La première question relative à la stratégie dans son ensemble portait sur la clarté de la présentation du document.

A cette question, la moitié des répondants ont répondu positivement tandis qu'un tiers se sont prononcés négativement. Un cinquième ne se sont pas prononcés. Il faut noter que la proportion de citoyens considérant que le document est clair est moins élevée que celle des organisations.

Parmi les répondants qui considèrent que la présentation de la stratégie n'est pas suffisamment claire, les deux éléments suivants sont particulièrement mentionnés :

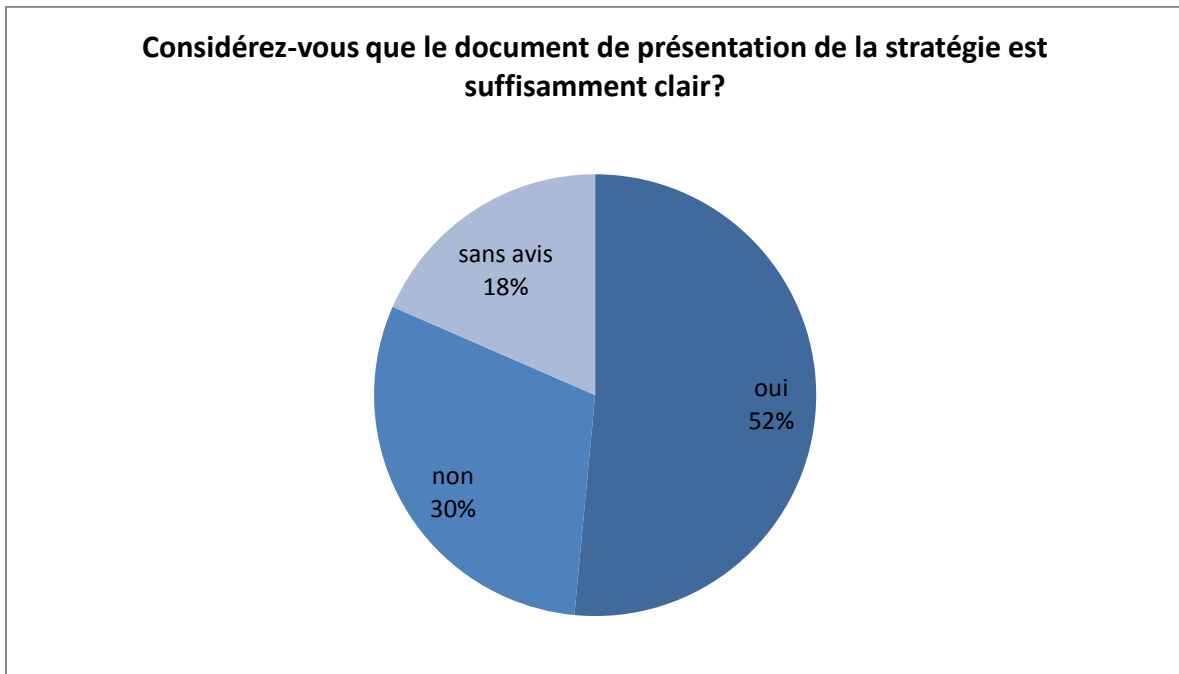
- Document trop long et manque de document de synthèse ;
- Langage trop complexe/technique, peu accessible au citoyen « lambda » ;

D'autres aspects négatifs sont cités :

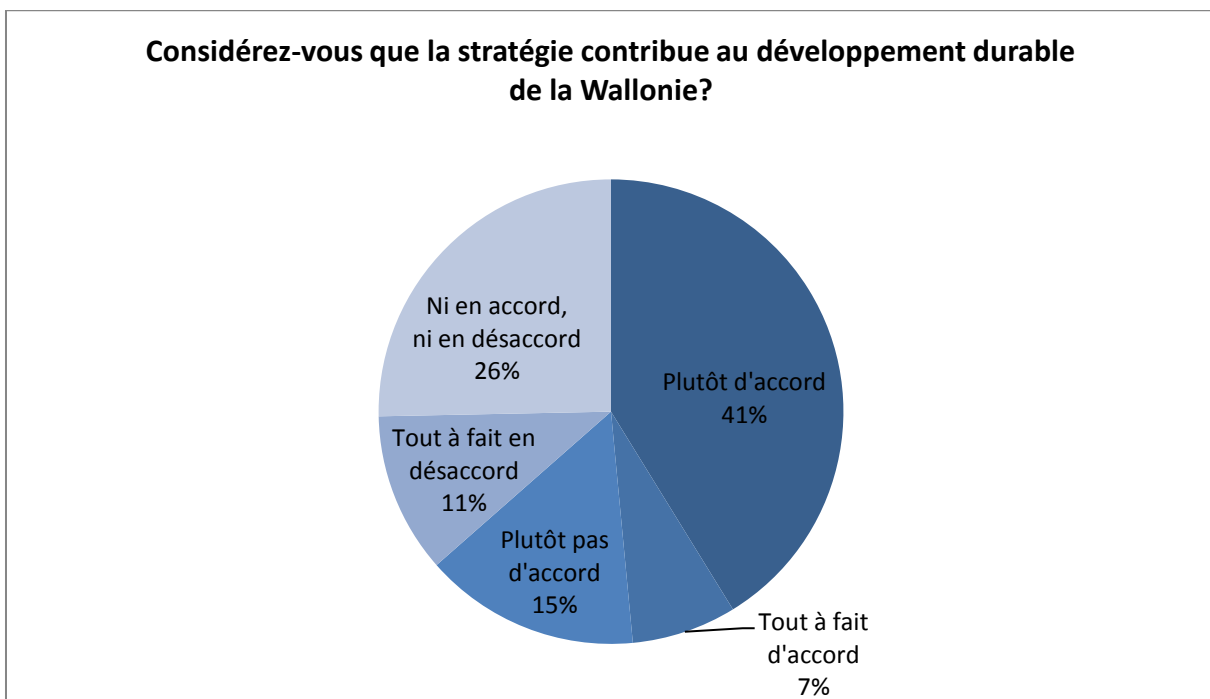
- Manque de lien entre les différentes parties de la stratégie ;
- Trop de redondances ;
- Trop flou et pas assez concret sur ce qui va découler de la stratégie.

Certains répondants se sont plaints par ailleurs du manque de flexibilité par rapport aux modalités de participation (à savoir le questionnaire en ligne).

Enfin, une série de répondants – s'opposant visiblement aux éoliennes – évoquent l'usage de données inexactes dans ce domaine.



A la question générale de savoir si la stratégie contribue au développement durable de la Wallonie, environ la moitié des répondants considèrent que c'est le cas. Notons que cette proportion est plus élevée chez les organisations que chez les citoyens. Un quart des répondants sont plutôt ou totalement en désaccord avec cette affirmation tandis que le dernier quart ne se prononce pas.



3.4. Commentaires sur la vision

Les répondants avaient l'opportunité de s'exprimer librement sur les trois axes de la vision au moyen des trois questions ouvertes suivantes : « Dans l'axe ici/ailleurs/à l'avenir, quels éléments manquent ou sont à préciser ? ».

Les réactions ont été nombreuses. **L'axe ici** a fait l'objet de commentaires de la part de **134** répondants (105 citoyens et 29 organisations). **L'axe ailleurs** a été commenté par **92** répondants (74 citoyens et 18 organisations) et **l'axe à l'avenir** par **97** répondants (78 citoyens et 19 organisations).

On peut distinguer deux groupes de commentaires reçus :

- les **commentaires généraux** portant sur la vision dans son ensemble; et
- les **commentaires spécifiques** à une thématique particulière.

De manière générale, il ressort des commentaires une certaine confusion par rapport aux trois axes puisque les commentaires spécifiques ne suivent pas toujours la logique du texte. Il est vrai que certaines thématiques ont leur place dans plusieurs axes et que le choix de les classer dans tel ou tel axe n'est pas toujours évident aux yeux des répondants. Les commentaires des répondants montrent aussi une certaine confusion sur le concept de vision, proposant plusieurs fois des actions dans leurs commentaires (alors que la vision se situe au niveau des objectifs plutôt que de la mise en œuvre).

Certains commentaires généraux issus de la consultation sont semblables à ceux reçus de la part des organes consultatifs et portent notamment sur les moyens pour mettre en œuvre cette vision et sur le caractère « utopique » de celle-ci aux yeux de certains.

Au niveau des commentaires spécifiques, il se dégage un fort intérêt pour des thématiques telles que l'énergie, l'alimentation/l'agriculture, l'éducation, l'emploi et l'économie.

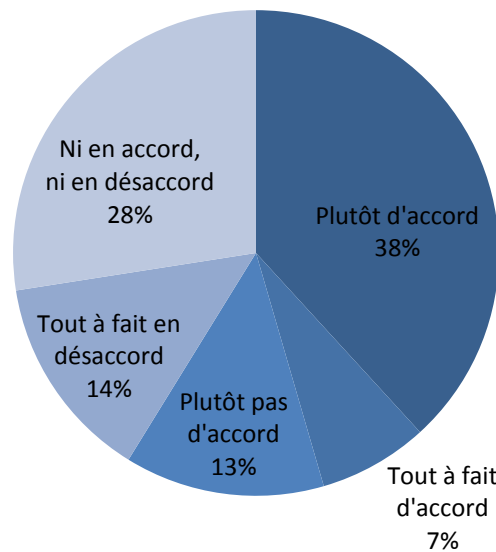
3.5. Commentaires sur le plan d'actions

Une partie importante du questionnaire concernait le plan d'actions, avec des questions relatives au plan d'actions dans son ensemble et aux différents axes qui composent celui-ci. Les commentaires sont présentés ci-dessous.

3.5.1. Avis général

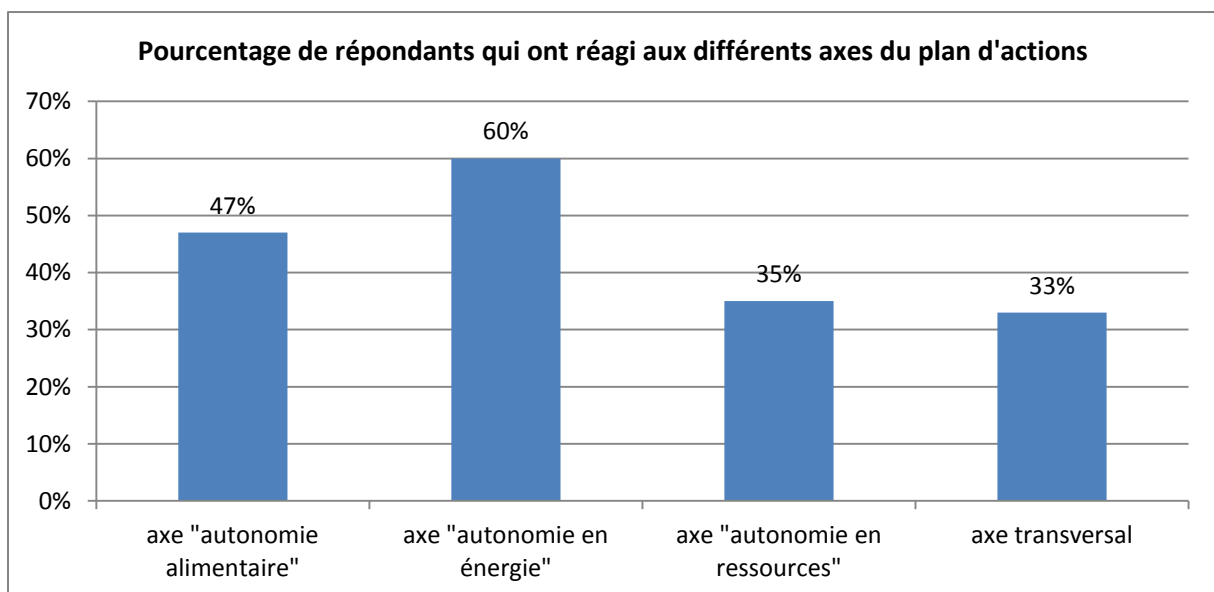
Une première question générale consistait à demander aux répondants s'ils considéraient que le plan d'actions contribue ou non à faire progresser la Wallonie vers la situation idéale exprimée dans la vision. Un peu moins de la moitié des répondants ont répondu par l'affirmative, un peu plus d'un quart par la négative et le reste s'est abstenu. Les organisations sont dans l'ensemble plus positives que les citoyens.

Considérez-vous que le plan d'actions contribue à faire progresser la Wallonie vers la situation idéale exprimée dans la vision?



Le nombre de **commentaires** effectués sur l'ensemble des actions s'élève à **738** et le nombre de **nouvelles actions** proposées à **178**. L'axe qui a recueilli le plus de réactions de l'ensemble des répondants est celui de l'autonomie en énergie, suivi de l'axe autonomie alimentaire, puis de l'axe autonomie en ressources et de l'axe transversal.

Précisons toutefois que cette hiérarchie est tout à fait différente en ce qui concerne les organisations qui ont réagi en majorité aux axes « autonomie alimentaire » et « transversal » sur un pied d'égalité, suivi de l'axe « autonomie en ressources » et enfin de l'axe « autonomie en énergie ».



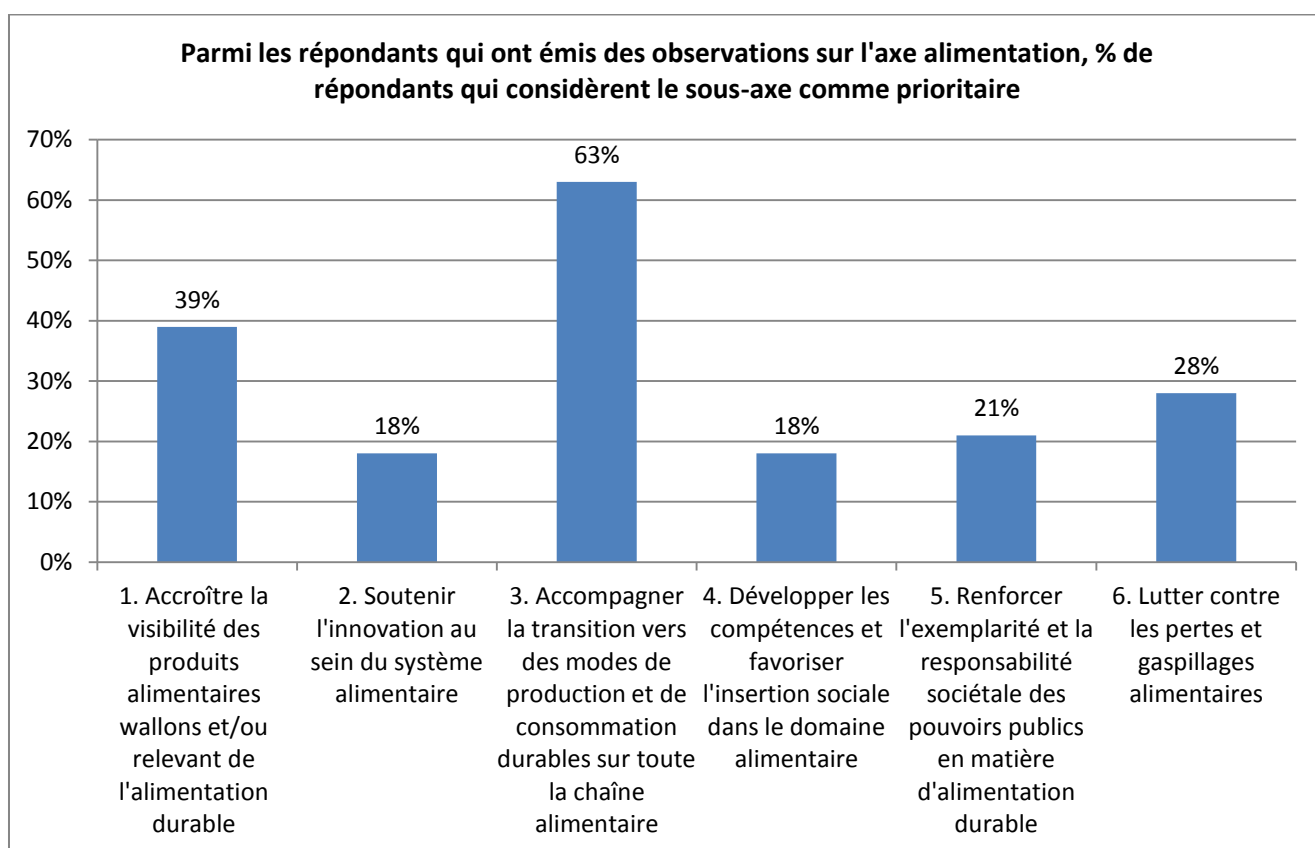
3.5.2. Axe 1 : Autonomie en alimentation

Parmi les 233 répondants, **109** ont répondu à la partie du questionnaire consacrée à l'axe alimentation (83 particuliers et 26 associations).

Ceux-ci ont accordé la plus grande **priorité** aux deux sous-axes suivants:

- sous-axe 3 « Accompagner la transition vers des modes de production et de consommation durables sur toute la chaîne alimentaire » ;
- sous-axe 1 « Accroître la visibilité des produits alimentaires wallons et/ou relevant de l'alimentation durable »

Il est à noter que si l'on ne considère que les réponses des organisations, la priorité n°1 reste la même mais la priorité n°2 revient au sous-axe 2 « Soutenir l'innovation au sein du système alimentaire ».



En ce qui concerne les **moyens** considérés comme nécessaires pour garantir la réussite des actions, parmi ceux proposés dans le questionnaire, les deux moyens suivants récoltent largement le plus d'adhésion pour l'ensemble des sous-axes de l'axe Alimentation * :

- Coordination des pouvoirs publics ;
- Mobilisation de la population.

(* sauf pour le sous-axe 5 « Exemplarité des pouvoirs publics » pour lequel les deux moyens les plus cités sont la coordination des pouvoirs publics (idem) et le renforcement des compétences).

Ainsi, il est intéressant de remarquer que le renforcement des moyens financiers n'apparaît qu'en troisième, voire quatrième place selon les sous-axes.

Outre les moyens proposés dans le questionnaire, d'autres moyens sont cités par les répondants, parmi lesquels les plus significatifs sont : la volonté, la vision et l'implication des décideurs politiques, la résistance aux lobbies industriels, les instruments réglementaires et la simplification administrative.

Par ailleurs, plusieurs associations (associations²¹, IEW, RAWAD, etc.) ont listé une liste de **principes** à suivre dans la mise en œuvre de l'axe alimentation du plan d'actions afin de renforcer les chances de succès. Ces principes sont principalement les suivants :

- Gouvernance participative incluant tous les acteurs de la chaîne alimentaire (co-construction, co-suivi) ;
- Dynamique inclusive visant l'accessibilité à tous de l'alimentation durable ;
- Considération de tous les maillons de la chaîne alimentaire (« de la fourche à la fourchette ») et mettre en réseau de l'ensemble des acteurs (afin notamment d'identifier et de lever les obstacles entre maillons de la chaîne) ;
- Prise en compte et valorisation des nombreuses initiatives déjà existantes en matière d'alimentation durable en Wallonie ;
- Ancrage local des actions menées / Approche par territoire (variabilité géographique, rapprochement production-consommation, mobilisation des acteurs) ;
- Adaptation des messages véhiculés au public cible (variabilité sociale).

En ce qui concerne les 36 actions proposées dans le projet de stratégie, près de 250 commentaires ont été formulés par **66 répondants** (45 particuliers et 21 associations). Ceux-ci ont en outre proposé **125 nouvelles actions**.

De manière générale, un travail de priorisation des actions par le Gouvernement est souhaité, notamment sur base des moyens disponibles ; les 36 actions du projet de stratégie étant déjà jugées trop nombreuses.

Parmi les nouvelles actions suggérées, la récurrence des actions suivantes est à soulever :

- Introduction de mesures réglementaires et/ou économiques (fiscales) en faveur de l'alimentation durable aux différents maillons de la chaîne alimentaire (au-delà de la sensibilisation/promotion couverte par les actions proposées) ;
- Accès à la terre pour les projets agricoles s'inscrivant dans les principes de l'alimentation durable.
- Lutte contre la publicité induisant une consommation allant à l'encontre des principes de l'alimentation durable.
- Réduction de la consommation de viande.

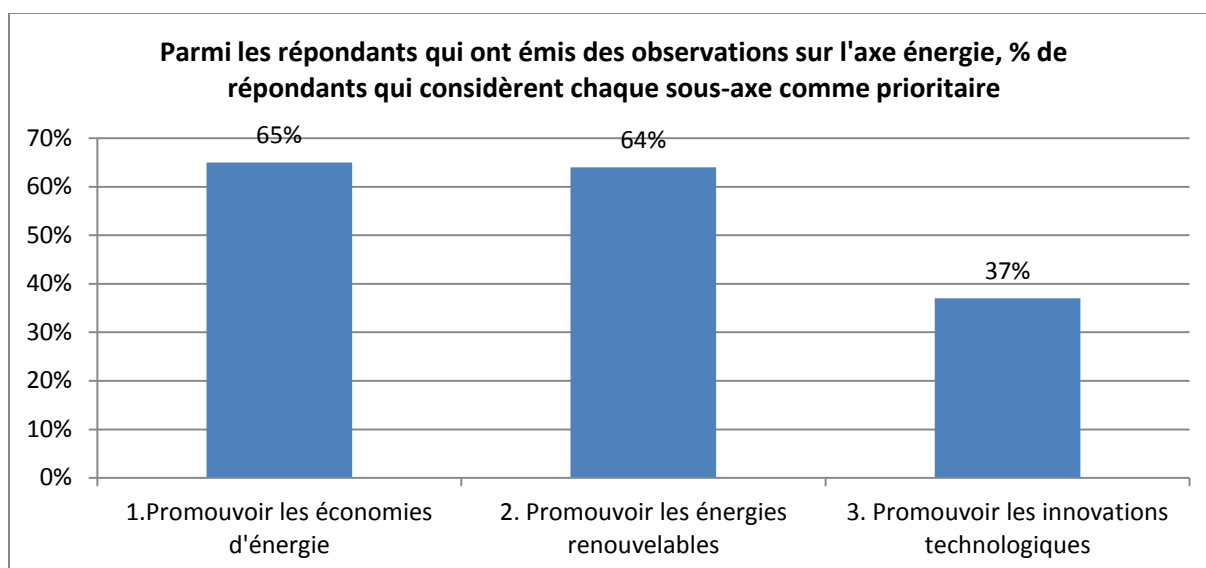
3.5.3. Axe 2 : Autonomie en énergie

Au total, **140** formulaires ont été complétés pour le volet énergie, parmi lesquels 19 provenant d'associations.

Les sous-axes « Promouvoir les économies en énergie » et « Promouvoir les énergies renouvelables » sont considérés comme **prioritaires** par deux fois plus de répondants que pour le sous-axe « Promouvoir les innovations technologiques » et ce, tant chez les particuliers que les associations.

Parmi les 91 répondants ayant réagi pour le sous-axe 1 « Promouvoir les économies en énergie », environ les trois quarts considèrent que ce domaine est avant tout vital à long terme non seulement pour la Wallonie mais aussi pour le monde. Les aspects innovation et pertinence pour l'organisation viennent loin derrière.

La majorité des répondants considèrent que pour mettre en œuvre ce sous-axe, il faut avant tout assurer une bonne coordination entre les pouvoirs publics et renforcer les moyens financiers tout en mobilisant la population. Le renforcement des compétences est évoqué par un tiers des répondants et 20% suggèrent d'autres moyens à mettre en œuvre, tels qu'une meilleure utilisation des moyens financiers existants, l'amélioration du réseau de transport en commun, une politique intégrant la possibilité d'une décroissance économique, une simplification du système de primes, l'arrêt du nucléaire ou une plus grande conscientisation des professionnels.



Parmi les 89 répondants ayant réagi sur le sous-axe 2 « Promouvoir les énergies renouvelables », environ les deux tiers considèrent que ce domaine est avant tout vital à long terme pour la Wallonie mais aussi pour le monde. Les aspects innovation, pertinence pour l'organisation ou intérêt personnel sont cités bien après.

La majorité des répondants considèrent que pour mettre en œuvre ce sous-axe, il faut avant tout assurer une bonne coordination entre les pouvoirs publics et

renforcer les moyens financiers tout en mobilisant la population. Le renforcement des compétences et la mobilisation de la population sont évoqués par 40% des répondants et un quart d'entre eux évoque d'autres moyens à mettre en œuvre, tels que l'investissement dans la recherche et l'innovation y compris par rapport à de nouvelles sources d'approvisionnement.

Parmi les 52 répondants ayant réagi sur le sous-axe 3 « Promouvoir les innovations technologiques », la majorité considèrent que ce domaine est avant tout vital à long terme pour la Wallonie mais aussi pour le monde. L'aspect innovation est considéré ici comme prioritaire pour un tiers des répondants et l'intérêt personnel ou pour l'organisation est très peu mis en avant.

La majorité des répondants considèrent que pour mettre en œuvre ce sous-axe, il faut avant tout renforcer les moyens financiers tout en mobilisant la population. La moitié des répondants évoque également la bonne coordination entre les pouvoirs publics. Le renforcement des compétences est évoqué par 40% des répondants et un quart d'entre eux évoque la mobilisation de la population. 15% pensent également à d'autres moyens à mettre en œuvre, tels que la réalisation d'études indépendantes et l'ouverture d'esprit par rapport à des opportunités que procureraient de nouvelles sources d'approvisionnement.

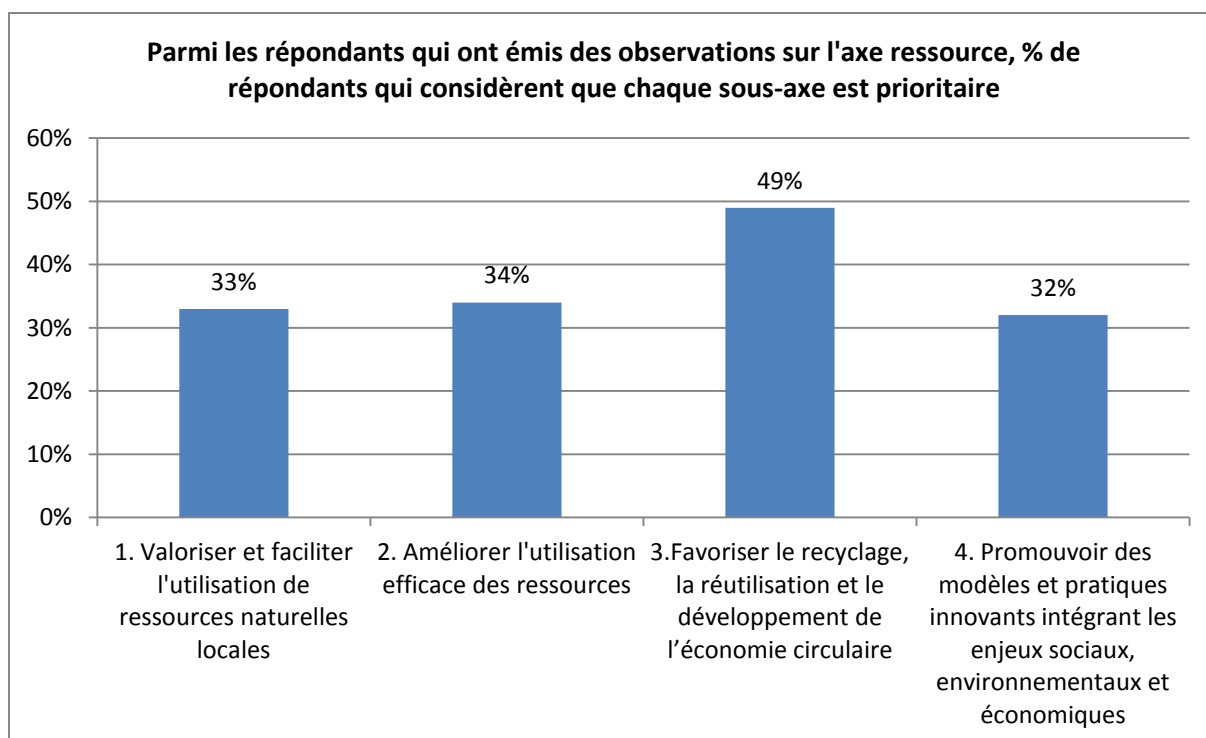
En ce qui concerne les 12 actions proposées dans le projet de stratégie, **214 commentaires** ont été formulés par **95 répondants** (82 particuliers et 13 associations). Ceux-ci ont en outre émis **168 commentaires additionnels parmi lesquels 11 propositions de nouvelles actions**. Parmi les commentaires recueillis concernant les mesures du plan d'actions, une grande partie soit apporte des éléments d'appréciation à considérer soit dans le cadre de la mise en œuvre des mesures soit sont à prendre en compte dans le cadre d'autres plans, notamment le Plan air-climat-énergie. Une part significative des réactions contestent la politique actuelle en matière de soutien au développement de l'éolien.

Enfin, les suggestions de nouvelles actions portent sur :

- un soutien financier visant la suppression des appareils de chauffage électrique
- l'accès à l'énergie à un prix abordable
- une meilleure harmonisation au niveau européen des mesures de soutien aux énergies renouvelables et de gestion de réseau

3.5.4. Axe 3 : Autonomie en ressources

Parmi les 233 répondants, **82** (60 citoyens et 22 organisations) ont répondu à la partie du questionnaire consacré à l'axe ressources.



Le sous-axe 3 « Favoriser le recyclage, la réutilisation et le développement de l'économie circulaire » est celui qui est considéré comme le plus **prioritaire** (40 répondants). Viennent ensuite le sous-axe 2 « Améliorer l'utilisation efficace des ressources », avec 28 répondants, le sous-axe 1 « Valoriser et faciliter l'utilisation de ressources naturelles locales » commenté par 27 répondants et le sous-axe 4 « Promouvoir des modèles et pratiques innovants intégrant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques » alimenté par les avis de 26 répondants.

Cependant, si l'on ne considère que les organisations, il faut remarquer un important changement de priorités, les sous axes 1 et 4 étant classés devant le sous-axe 2 et le sous-axe 3, arrivant dernier.

Les répondants estiment que ces sous-axes sont prioritaires car vitaux pour la Wallonie et à long terme.

Au niveau des **moyens** pour mener à bien les actions des sous-axes, les répondants considèrent qu'il s'agit avant tout d'une question de coordination des pouvoirs publics. La mobilisation de la population est également citée comme un facteur important. Vient ensuite le renforcement des compétences et, enfin, le renforcement des moyens financiers.

D'autres moyens sont également cités tels que favoriser les compétences transversales, jouer sur les mécanismes de prix, renforcer la sensibilisation et donner de la visibilité aux bonnes pratiques.

Au total, les 17 actions de l'axe ont fait l'objet de **118 commentaires** exprimés par **40 répondants** et **25 actions additionnelles** ont été proposées. Il ressort de ces commentaires :

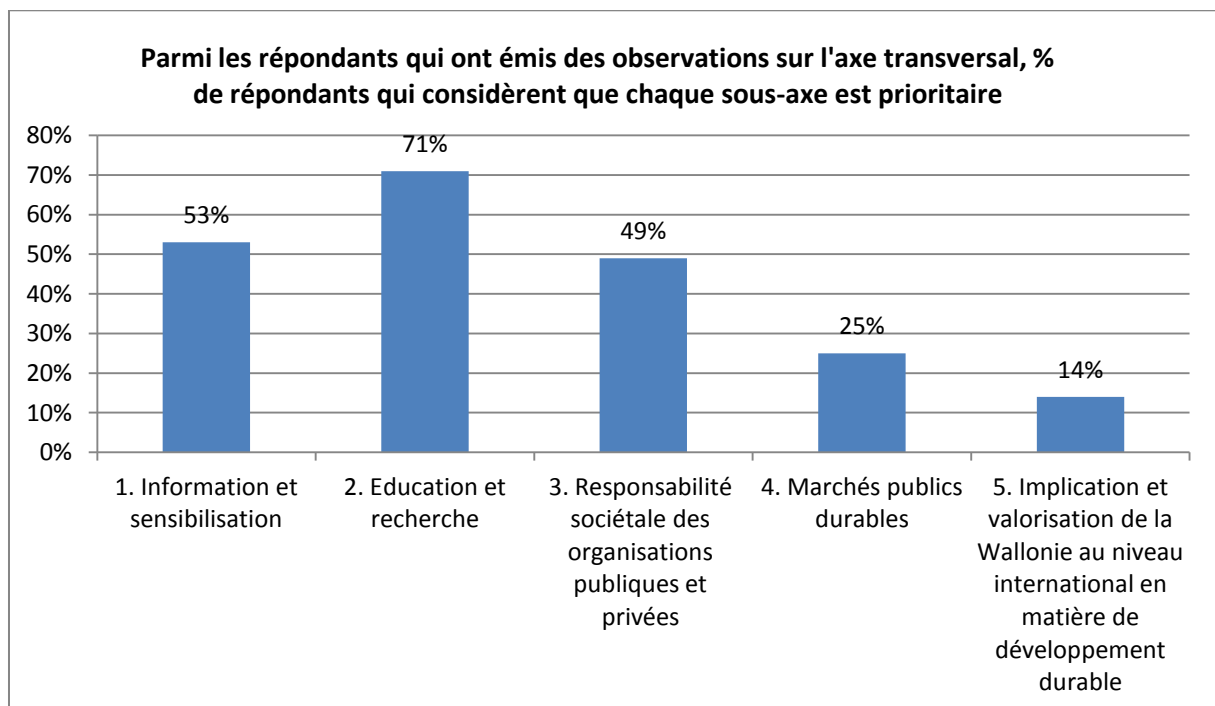
- une demande de clarification quant aux ressources concernées par cet axe du plan d'actions. En effet, plusieurs répondants s'interrogent sur l'absence d'actions relatives aux ressources forestières, aquatiques et de sol, qui font l'objet d'autres plans ;
- une demande d'accorder une plus grande attention à la réduction à la source de l'utilisation des ressources (et donc à la prévention des déchets), au réemploi et à l'économie de la fonctionnalité.

3.5.5. Axe 4 : transversal

Parmi les 233 répondants, **76** (50 citoyens et 26 organisations) ont répondu à la partie du questionnaire consacré à l'axe transversal.

Le sous-axe qui, selon la majorité des répondants, est **prioritaire** est le sous-axe 2 consacré à l'éducation et à la recherche (54 répondants). Vient ensuite le sous-axe 1 « Information et sensibilisation » (40 répondants), suivi du sous-axe 3 « Responsabilité sociétale des organisations publiques et privées » (37 répondants), puis, plus loin derrière, le sous-axe 4 « Marchés publics durables » (19 répondants) et enfin le sous-axe 5 « Implication et valorisation de la Wallonie au niveau international en matière de développement durable » (10 répondants).

Les sous-axes sont considérés par les répondants comme prioritaires car ils sont vitaux pour la Wallonie et à long terme (surtout en ce qui concerne l'éducation et la recherche).



Les **moyens** nécessaires à la réalisation des actions comprises dans l'axe transversal sont, selon les répondants, majoritairement la coordination des pouvoirs publics, suivi

d'un renforcement des compétences. La mobilisation de la population et le renforcement des moyens financiers sont moins fréquemment cités.

Les quelques autres moyens cités par les répondants concernent le soutien aux approches *bottom-up* et aux associations de terrain, la communication et la volonté politique.

Au total, **156 commentaires** relatifs aux 37 actions de l'axe ont été formulés par **37 répondants** et **17 actions additionnelles** ont été proposées. Il en ressort que :

- la plupart des remarques formulées portent sur la mise en œuvre des actions, et ne nécessitent donc pas de modifications dans la formulation de l'action. Elles devront toutefois être prises en compte lors de la réalisation des actions.
- de nombreux commentaires concernent l'éducation au développement durable, et plus spécifiquement le contenu qu'on veut lui donner et sa spécificité par rapport à l'éducation à l'environnement.